



MÉMOIRE DE LA MRC LES MOULINS
DEUXIÈME PARTIE DU BAPE
PROJET TRAIN DE L'EST :
LIEN MASCOUCHE-TERREBONNE-REPENTIGNY

Présenté à monsieur Qussaï Samak, président
et
monsieur Jean-François Longpré, commissaire

Par : Jean-Marc Robitaille, préfet

Richard Marcotte, préfet suppléant

Le 14 janvier 2008

Monsieur Qussaï Samak, président

Monsieur Jean-François Longpré, commissaire

Bonjour messieurs,

Mon nom est Jean-Marc Robitaille, préfet de la MRC Les Moulins et maire de la ville de Terrebonne. Je suis accompagné de monsieur Richard Marcotte, préfet suppléant et maire de la ville de Mascouche ainsi que de monsieur Daniel Pilon, directeur général de la MRC.

C'est avec beaucoup d'empressement que nous vous présentons notre mémoire d'appui sans équivoque à l'implantation du train de l'Est tel que présenté par le promoteur lors de la première partie de l'audience, dans l'étude de justification (C3000.5) et dans l'étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

Nous sommes d'accord avec le scénario de tracé retenu au centre de l'autoroute 640 puisqu'il est celui qui fait en sorte d'assurer la meilleure protection de la zone agricole permanente.

Tous les arguments militant pour l'implantation rapide du train de l'Est sont contenus et amplement décrits dans les excellents documents présentés par le promoteur.

Nous ne reprendrons pas l'argumentaire développé par celui-ci relativement à l'analyse des déplacements, les achalandages potentiels, les

perspectives démographiques et potentiels de développement et les solutions envisagées.

Notre lecture des documents nous a, encore une fois, permis de constater que le train de l'Est est absolument nécessaire et complémentaire à l'offre de service actuellement en place à l'échelle du territoire de la communauté métropolitaine de Montréal.

L'implantation du train de l'Est, que nous souhaitons la plus rapide possible et conforme à l'échéancier de réalisation prévu par l'Agence métropolitaine de transport, va à échéance corriger une iniquité pour les contribuables métropolitains de la couronne nord-est et la partie est de la ville de Montréal.

Nous profiterons de ce court mémoire pour reprendre l'évolution du dossier dans une perspective historique, de réactualiser certaines données et souligner les principaux arguments favorables à l'implantation dans les meilleurs délais du train de l'Est. Il est important de rappeler que ce projet majeur et structurant est demandé et attendu par plus de 750 000 personnes dont 140 000 résidents directement concernés habitant les villes de Mascouche et de Terrebonne.

Depuis fort longtemps ce projet fait l'unanimité tant dans la population qu'au sein des autorités gouvernementales.

LES EFFORTS SOUTENUS DE LA MRC LES MOULINS

Nos efforts de sensibilisation ont débuté le 13 mai 1998, il y a maintenant plus de 10 ans, alors que le CIT des Moulins demandait à l'AMT d'évaluer l'opportunité d'une desserte par train de banlieue dans le cadre de mesures de mitigation potentielle durant les travaux sur le Pont Lepage.

Déjà à cette époque nous étions persuadés de la pertinence d'un tel équipement structurant en complémentarité de l'offre de service par autobus.

Au cours des huit années qui ont suivi beaucoup de travail a été fait et de multiples interventions ont eu lieu. L'AMT a réalisé une première étude de marché et une étude d'opportunité, nous avons activement participé avec l'AMT à l'organisation d'une journée portes-ouvertes lors de laquelle plus de 3 500 personnes ont pris le train à Mascouche et Terrebonne, nous avons multiplié nos démarches auprès des députés et auprès du ministre des Transports.

En 2004 et 2005, l'AMT a réévalué le projet et a étudié différentes hypothèses pour bien desservir la partie nord-est de la CMM. Le 3 mars 2006, les membres de la Coalition métropolitaine pour la relance du transport en commun, présidée par le maire de Montréal et président de la Communauté métropolitaine de Montréal, monsieur Gérald Tremblay, se sont unanimement prononcés en faveur de la réalisation prioritaire et à court terme du projet de train de banlieue Mascouche-Terrebonne-Repentigny-Montréal.

Finalement, en 2006, le premier ministre, monsieur Jean Charest donnait instruction à l'AMT de procéder à la réalisation du train de l'Est, appelé à desservir les villes de Montréal, Repentigny, Charlemagne, Terrebonne et Mascouche.

Ce projet fusionne deux (2) projets de train pour n'en réaliser qu'un seul, à meilleur coût, avec l'avantage de bien desservir toute la couronne nord-est soit les MRC Les Moulins et l'Assomption et la partie est de la ville de Montréal déjà dotée d'une voie ferrée. Les équipements proposés seront neufs et l'offre de service est majorée à cinq (5) départs par pointe. Cette façon de faire va assurer, à nos usagers actuels et futurs, un excellent service dès la mise en place du train de l'Est.

LE TRAIN DE L'EST ET LA PLANIFICATION

En février 2003, suite à la création du Conseil régional de transport de Lanaudière, la MRC les Moulins a succédé au CIT des Moulins dans l'organisation du transport collectif et de ce fait a facilité l'intégration entre la planification de l'aménagement du territoire et celle du transport collectif.

Il est facile de constater que le projet du train de l'Est s'inscrit parfaitement dans les orientations générales de la MRC et celles plus spécifiques au transport.

En effet, dans le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins, le thème de la planification des transports terrestres est largement évoqué et les problèmes de fonctionnalité du réseau routier sont soulignés. Il rappelle d'ailleurs que selon les analyses effectuées par la direction territoriale Laval-Mille-Îles du MTQ, les autoroutes 25 et 40 ont atteint leur capacité aux heures de pointe.

Une des grandes orientations d'aménagement de la MRC vise à « Améliorer de façon permanente les conditions de transport entre la MRC Les Moulins et les pôles d'attraction régionaux ».

Celle-ci se traduit en objectifs à savoir :

- Répondre à la demande anticipée de déplacements entre la MRC et les pôles d'emploi et d'études
- Contribuer à freiner la croissance de l'achalandage sur les voies rapides aux heures de pointe
- Réduire les temps de parcours ainsi que les distances lors des mouvements résidence-travail.

L'implantation du train de l'Est s'inscrit parfaitement dans les grandes orientations prévues au schéma révisé de la MRC et constitue un mode de

transport performant pour relier notre territoire à la partie est et au centre-ville de Montréal.

Il souscrit aussi à la stratégie gouvernementale de développement durable déposée en 2005 qui prône d'aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée. Il respecte le plan québécois de lutte contre les changements climatiques annoncé en 2006 qui permet de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et les changements climatiques. Il cadre parfaitement avec la récente politique québécoise du transport collectif adoptée en 2007 qui a pour objectif global un accroissement de l'utilisation du transport en commun.

Le projet de train de l'Est va donc permettre l'amélioration des liens de transport collectif entre le territoire de la couronne nord-est et le centre de la CMM en desservant plus adéquatement et rapidement en transport en commun les résidents de l'est tout en offrant un excellent mode de transport alternatif à l'automobile en retirant, dès sa mise en service, l'équivalent de 900 voitures de la congestion routière au début de son application . Il permettra ainsi de réduire de façon significative l'émission de gaz à effet de serre.

L'ACHALANDAGE EN TRANSPORT EN COMMUN ET LES EFFORTS FINANCIERS DES VILLES POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis la mise en place d'un service de transport en commun en 1986 l'achalandage a suivi l'augmentation graduelle de l'offre de service financée en grande partie par les municipalités.

En 1987 l'offre de service requérait l'utilisation de 12 autobus pour un total de 331 241 déplacements. En 2008 plus de 2 500 000 déplacements ont été effectués avec 47 véhicules assignés à l'offre de service dispensée par notre

transporteur. Notre achalandage a augmenté de plus de 20% au cours des deux (2) dernières années!

Depuis plus de vingt (20) ans les villes de Terrebonne et de Mascouche consacrent des sommes colossales pour le financement du transport en commun. En 2009 nous prévoyons investir près de 6 millions de dollars en transport en commun, incluant le service de transport adapté.

Afin d'optimiser l'achalandage anticipé par l'implantation du train de l'Est nous avons planifié la mise en service de six (6) nouveaux circuits de rabattement par autobus vers les deux (2) gares que nous construirons en 2009.

L'investissement relié au rabattement par autobus est estimé à plus d'un million de dollars par année, auxquels vont s'ajouter le coût de construction de deux (2) gares pour bien accueillir la clientèle. La gare régionale de Mascouche prévoira la mise en place d'un centre de la petite enfance, les bureaux administratifs de la MRC, le service de la sécurité publique de la ville de Mascouche ainsi que d'autres locaux administratifs.

À ces dépenses, il faut aussi ajouter notre participation financière équivalente à 40% des coûts d'exploitation annuelle du nouveau service de train qui est présentement estimé à un (1) million de dollars par année.

Sincèrement, nous ne croyons pas que beaucoup d'administrations municipales peuvent se targuer d'investir aussi substantiellement dans l'organisation du transport collectif.

Ces investissements majeurs sont conformes à nos politiques environnementales municipales qui favorisent le développement durable et la réduction des gaz à effet de serre.

LES IMPACTS POSITIFS DE L'IMPLANTATION RAPIDE DU TRAIN DE L'EST

La présence de deux (2) gares sur le territoire de la MRC dont une à Mascouche et une à Terrebonne auront des impacts positifs à plusieurs points de vue.

En plus des impacts financiers positifs du projet durant la phase de construction, la présence de nos deux (2) gares contribuera à hausser la densification de la trame urbaine et stimulera les projets de développement de type TOD dans les secteurs avoisinants.

Toutefois, nous nous permettons de rassurer les protecteurs de la zone agricole permanente, et nous en sommes, qu'il n'est pas dans l'intention du conseil de la MRC de prévoir des demandes de dézonage dans les zones limitrophes aux futures gares.

Nous possédons suffisamment d'espaces en zone blanche pour les prochaines années à l'intérieur de nos périmètres d'urbanisation.

LA PERTINENCE ET L'URGENCE D'AGIR

Nous espérons monsieur le Président et monsieur le commissaire vous avoir convaincus de la pertinence de l'implantation du projet de train de l'Est dans son lien Mascouche-Terrebonne-Repentigny.

Le besoin d'une nouvelle desserte de transport en commun par train pour la couronne nord-est est évident. Nous investissons massivement depuis de nombreuses années et nous continuerons à le faire.

À la MRC les Moulins, tous les élus sont foncièrement persuadés que les retombées économiques, sociales et environnementales anticipées confirment hors de tous doutes la pertinence de l'implantation de cette nouvelle ligne de train.

CONCLUSION

Nous souhaitons donc au nom des élus de la MRC Les Moulins et des 140 000 citoyennes et citoyens que nous représentons que le projet de train de l'est tel que présenté par le promoteur fera l'objet d'une recommandation favorable de la commission dans le rapport que vous déposerez, nous le souhaitons, le plus rapidement possible pour ne pas mettre en péril l'échéancier prévu.

Nous voulons que le train de l'Est soit sur ses rails dès l'automne 2010. Reporter d'une saison ou d'une année de plus serait complètement inacceptable!

Nous attendons depuis trop longtemps et nous contribuons financièrement tant à la CMM qu'à l'AMT depuis leur création sans avoir de retour sur notre investissement.

Il est temps de corriger cette iniquité fiscale flagrante et il faut offrir rapidement à notre population un complément à l'offre de service de transport en commun déjà en place.

Le train de l'Est est essentiel et prioritaire.

Vite passons à l'action.

Merci de nous avoir écoutés et de tenir compte de notre position.